



## CONTRIBUTION

à l'enquête publique relative à la demande d'autorisation  
environnementale pour l'extension d'une unité de fabrication de résines  
sur la commune de Tournus site Valspar Packaging

### **I. Introduction**

Le collectif Beausoleil – maisonnette a alerté le groupe EELV 71 sur cette situation.

Nous avons rencontré le collectif et visiter le site afin de constater par nous même les témoignages des riverains.

### **II. Projet extension de l'usine Valspar**

Cette extension produira 30 000T de résines et vernis avec un produit composé d'éléments chimiques. et notamment le trétraméthyl- bisphénol F dont l'innocuité sur la santé n'est pas démontrée dans les études et dont la dangerosité pour le milieu aquatique est avérée.

### **III. Etat des lieux**

Le site de Tournus a été créé en 1933 par Maurice Bouvet sous l'appellation des Vernis Bouvet. Il est passé sous giron américain en 1973, a été racheté par Dexter, puis par Valspar en 1999 et par Sherwin Williams en 2017.

L'usine actuelle-classée SEVESO seuil bas, avant extension.

L'extension permettra de fabriquer dans une nouvelle unité un vernis sans bisphénol A recouvrant l'intérieur des canettes alimentaires.

## IV. Observations

Nous constatons sur place plusieurs dysfonctionnement provoquant des nuisances :

1. Nuisances olfactives : odeur particulière quasi quotidienne.
2. Nuisances sonores : l'activité de l'entreprise génère des infra-sons. Un ronronnement permanent qui s'accroît la nuit du fait que l'activité de la ville est plus calme.
3. Un va et va et vient de véhicules transportant des matières dangereuses.

## V. Interrogations :

Au vu des observations et des documents fournis par l'entreprise, nous nous interrogeons sur plusieurs points. Est-ce que la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux ont-ils été réellement étudié et prise en compte par l'entreprise :

1. *Transport routier* :
  - Quid de l'augmentation de la circulation des camions supplémentaires ? Est-ce qu'un plan de circulation a-t-il été étudié ?
  - Quid de l'entretien de la voirie ? Qui-est-ce qui paiera l'entretien : la commune, la communauté d'agglomération ? Le département ? Est-ce qu'une proposition de l'entreprise a-t-elle été faite afin de financer une partie de la voirie pour que l'entretien ne repose pas uniquement sur le financement public (sur les impôts).
2. *Protection de l'eau* :
  - La ville de Tournus a passé un accord avec l'entreprise afin que les eaux rejetées soient traitées par le système d'assainissement collectif. Avec l'extension de l'usine est-ce que la capacité du système initiale sera suffisante ? En cas d'agrandissement de la structure d'assainissement : qui est-ce qui prendra en charge le coût financier : la commune, la collectivité locale, le groupe Valspar etc.
  - En cas d'incident, d'accident est-ce que les procédures seront réellement adaptés en cas de pollution de l'eau potable : quid de la protection des nappes phréatiques, de la Saône ? Est-ce qu'une procédure de communication a-t-elle été mise en place auprès de la population afin de les informer sur les gestes et le comportement à adopté en cas d'incident, d'accident ?
3. *Protection de la biodiversité* : autour de l'usine, la nature est proche et accessible. Il y a des jardins partagés. Cet aménagement permet à la faune et à la flore locale de vivre naturellement et simplement. Est-ce que des études avec une agence spécialisée ont-elles été conduites afin de s'assurer de la

qualité sanitaire des légumes qui y seront cultivés et d'assurer à la nature de poursuivre sa vie sans subir davantage la pression humaine ?

4. *Protection de la santé et du bien-être des riverains* : lorsque l'usine a été construite. Les zones d'habitations n'étaient pas développées comme aujourd'hui. Les municipalités successives auraient pu via les différents process d'aménagement du territoire (PLU) etc. aménagé une véritable zone de protection afin que les riverains puissent vivre leur vie comme la plupart des citoyens. Avec les investissements financiers que nous connaissons, n'aurait-il pas été plus simple de construire sur une autre zone. En s'assurant pour les générations à venir d'imposer avec une superficie minimale de construction interdite autour de l'usine ?
5. *Nous nous interrogeons sur la scission en deux unités de production (industrial et Packaging) qui permet de maintenir le classement de l'usine en « Seveso seuil bas ».*
6. *Condition de travail* : nous savons que le nombre d'emploi à fortement diminuer. L'automatisation a été développer pour garantir une meilleure rentabilité de la production. Quels types d'emplois à générer cette automatisation (main d'œuvre, technicien, cadre...) Nous posons les mêmes questions quand l'agrandissement sera réalisé : combien de vrais emplois seront créés ? Est-ce que cette course à l'emploi n'est pas une fausse excuse pour garantir à la municipalité, à la communauté d'agglomération un faux semblant d'activité ? Et améliorer les profits au détriment des salariés, des riverains et de la protection de la biodiversité ?

## **VI. Exploration à envisager**

1. *Transport ferroviaire* : afin de répondre aux enjeux climatiques et pour diminuer fortement les nuisances évoquées plus haut dans ce document. Nous proposons qu'une alternative soit étudiée avec la section FRET de la SNCF afin d'utiliser le réseau ferroviaire existant.
2. *Préservation de l'eau potable* : l'usine est équipée d'un système du traitement de l'eau car, les produits chimiques sont constitués à 40 % d'eau. Nous proposons qu'elle récupère l'eau de pluie afin de limiter la consommation d'eau potable locale. En effet, depuis plusieurs années, nous vivons un déficit chronique en eau. La production et les profits de structure ne devraient pas se faire au détriment du fragile équilibre de notre écosystème !
3. *Déménager* : dans le chapitre 4.4 nous proposons un déménagement du site. Oui, la réponse qui pourrait nous être faite c'est que grâce à l'extension, ni l'entreprise, ni la ville ne préempteraient des terres agricoles pour construire.

Mais quel est le prix de la santé et du bien-être des riverains et des tournusiens ?

## **VII. Conclusion**

Nous sommes conscients que le développement de cette entreprise date du 20<sup>e</sup> siècle. Cette structure est dans la vie quotidienne des tournusiens. Tout le monde connaît forcément une personne qui travaille, ou bien qui a travaillé pour cette entreprise. Elle crée de l'emploi directe et indirecte.

Nous ne remettons pas en cause l'activité de cette usine. Nous ne nous permettrons pas ne plus d'insinuer que le groupe à la tête de cette usine, ne respecte pas les lois à minima.

Cependant avec les crises successives que nous vivons depuis quelques années : bouleversement climatique, crises sanitaires etc ; ses crises modifient nos rythmes de vies. Et doivent être prise en compte dans l'aménagement de notre territoire.

L'entreprise bénéficie d'un certain nombre d'infrastructures mise à disposition par la communauté mâconnaise – tournugeoise. Avec la montée en puissance de cette structure, qui paiera la facture finale de l'usure quotidienne ? les citoyens, un partenariat public-privé ?

Le développement de l'activité industrielle et donc économique de nos villes et de nos campagnes devrait s'adapter à nos vies quotidiennes sans nuire à notre bien-être. Et non pas l'inverse comme la situation que nous avons observé. Ce sont les riverains qui doivent s'adapter sous prétexte qu'une activité en croissance apporterait pléthore d'emploi...

EELV 71 appuie fortement le demande du collectif « Beausoleil-Mainsonnette » que des réunions publiques d'information et de concertation soient organisées par la municipalité et le porteur de projet.

EELV Bourgogne